

ECHO

Aïre-Le Lignon

2013

Journal des intérêts
d'Aïre-Le Lignon

N°8

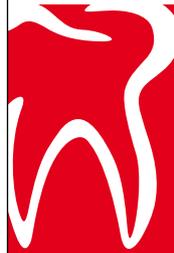


pharmacie du lignon

articles de droguerie photos
parfumerie diététique

Laboratoire dentaire du Lignon **Guy Burdet**

DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères
1219 Le Lignon/Genève
Tél. 022 796 71 22
Fax 022 796 71 00
www.garageperroud.ch



Fédération des
Carrossiers romands

**Entretien & réparation
toutes marques**

info@garageperroud.ch **Michel REY**



Ongles gel

Vernis semi-permanent

Beauté des mains

Beauté des pieds

Revendeur agréé produits O.P.I

Centre commercial du Lignon - Tél: 022 796 80 30 – info@nailscorner.ch

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

Tirage
5'000 ex.

Format
A4

Papier
90 gr. couché

Distribution
tous ménages

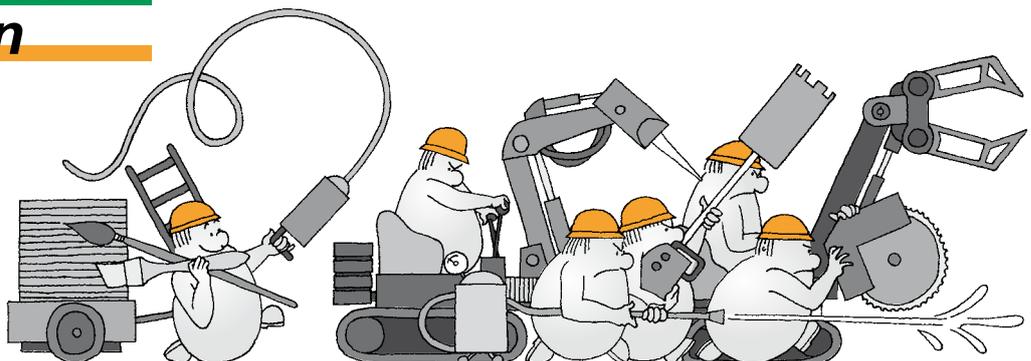
Du 1/8 de page à la page de couverture,
rendez visible votre commerce à travers
le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution,
pour une campagne publicitaire ciblée.
Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au
022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

transformation rénovation

dmb
www.dmb.ch



ECHO

Aïre-Le Lignon

Le journal de l'Association des Intérêts d'Aïre-Le Lignon

www.aiali.ch

Retrouvez-nous sur notre site Internet

Cotisation annuelle 2013

Frs 30.- minimum

CCP 12-15388-4

Prochaine parution

28 février 2014

Délai de remise des textes

31 janvier 2014



P 8

ÉDITORIAL

4

Fin d'année

L'ÉCHO DU MOIS

4-5

L'éphéméride

Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

6-7

Horaires de fin d'année

Conseil municipal

Démographie

LA VIE DU QUARTIER

8-10

Association des locataires du Lignon

Journée « jeux de société »

Marché artisanal 2013

Réseau d'échange à Vernier

Projet « villas campanules »

Cycle d'orientation du Renard

Le Genève Servette HC au Lignon



P 10

ECHOS D'AILLEURS

11

Vernier au Grand Conseil

Que fait la police ?

LA VIE DE L'ASSOCIATION

12

Quartier de coupe Gordon-Bennett

CHEZ VOUS

13

Parlons jardinage

La recette de Tante Lotte

AGENDA ET SORTIES

14

Fin 2013, début 2014



P 12

Impressum

Paraît 8 fois par an
Tirage de 5'000 exemplaires

Rédaction
Robert Borgis
T 022 970 13 60
rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10
1210 Châtelaine

Graphisme, mise en page
Actual Pub
Benoît Stolz

Photo couverture
© Blaise Lambert

Publicité
Actual Pub
T +41 22 343 0 343
Benoît Stolz
T +41 78 721 14 72
sportmag@vtx.ch
Dominique Poupaert

Site internet
www.aiali.ch

Editeur
Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur
Reproduction autorisée
avec mention de la source

Abonnement de soutien
CCP 12-15388-4 (selon désir)

Comité 2012-2013
Président
Rafael Gemes
076 231 90 84

Membres
Mme Michèle Finger
MM. Robert Borgis; Alain
Gäumann; Yves Magnin;
Michel Paley; Roland
Rey-Mermier; Daniel Rochat
et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants
Mmes Monique Huisoud
et Yannick Lachat
M. Antoine Alarcon



Robert Borgis,
Rédacteur

Ce numéro que vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres est le dernier de l'année 2013, la prochaine édition ne vous parviendra qu'à fin février/début mars 2014. Aussi l'équipe éditoriale tient à exprimer sa très vive reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la parution des huit éditions des douze mois écoulés :

- **Les annonceurs publicitaires** sans qui notre modeste bulletin - pourtant nécessaire et important dans la vie du quartier - ne serait pas viable face à tous les frais d'édition.

- **La distributrice** qui, à chaque parution, est fidèle pour assurer, quelles que soient les conditions atmosphériques, la distribution dans vos boîtes aux lettres. Si la zone de la Cité du Lignon est relativement facile, le reste de la presqu'île (Zone villas) est beaucoup moins évidente

- **Dominique Poupaert et Benoît Stolz d'AA Actual Pub** qui ont la lourde charge de trouver, à travers la publicité, les ressources nécessaires à la sortie de L'ECHO ainsi que la responsabilité technique et pratique de l'édition (réalisation, mise en page, etc)

- **et VOUS, chères lectrices et chers lecteurs** qui parcouraient fidèlement nos colonnes et qui nous apportaient également votre soutien par le versement de la cotisation annuelle (CHF 30.- minimum), bien souvent majorée.

Mais dans quelques jours nous allons fêter la Nativité qui est devenue une fête universelle, une fête du monde entier - certes - mais qui a aussi tendance à perdre - dans cette globalisation - son caractère de célébration chrétienne - **la commémoration de la naissance du Christ. Noël** semble être devenu «politiquement incorrect» depuis quelques années. N'avons-nous pas vu, en 2002, des Canadiens priés de dire «Bonnes fêtes» au lieu de «Joyeux Noël» - afin, paraît-il, de ne pas heurter des minorités religieuses mais qui marquent, quand même, cette festivité.

Le «raide» tient, en cette veille de Noël, à vous souhaiter d'excellentes journées en attendant la Nouvelle Année et que la paix de la Nativité remplisse votre cœur de joie, lumière et bien être et que chaque habitant de la Terre trouve, grâce à la magie de cette Fête, l'étoile infailible qui le guidera vers la lumière, la paix, la vérité et l'amour universel.

L'ÉPHÉMÉRIDE

décembre

Il est le douzième et dernier mois de l'année dans notre calendrier grégorien et julien. Son nom vient du latin «december» (de decem, dix), car il était le dixième mois de l'ancien calendrier romain. Dans l'hémisphère Nord, le mois de décembre est le premier mois de l'hiver, mais il est aussi le premier mois de l'été dans l'hémisphère Sud. Jusqu'en 153 av. J.-C., l'année commençait le 15 mars et non le 1^{er} janvier, d'où le décalage des mois. Le mois de décembre, qui était d'abord le 10^e mois, devient alors le 12^e.

Chez les Romains, ce mois était protégé par Vesta, la déesse du foyer, et on célébrait la fin des travaux par les Saturnales, en l'honneur de Saturne, dieu du temps. Le 25 décembre, jour du solstice d'hiver, a toujours été, pour la plupart des peuples anciens et modernes, un grand jour de fête. C'était le jour où l'on célébrait la naissance du soleil et son retour vers nous en entrant dans le Capricorne. Les Perses célébraient Mithra, les Egyptiens Osiris et les Grecs marquaient la naissance d'Hercule, etc. Il n'y a donc rien d'étonnant que l'Eglise ait placé ce jour-là la naissance de Jésus, symbole lui aussi de résurrection. Ce mois est donc devenu fameux pour sa grande fête de l'année: Noël, célébré dans les pays chrétiens, dans la nuit du 24 au 25 décembre. Chaque année, depuis le Moyen Age, on a coutume de reproduire, dans sa maison, la grotte de Bethléem. Dans l'Antiquité, les Celtes associaient l'épicea (sapin), symbole de l'enfantement au

ÉCHO DU PASSE

Il y a 100 ans

Le 21 décembre 1913, le «New York World» publie, pour la première fois, **une grille de mots croisés**, nouveau jeu de lettres qui rencontra un immense succès aux Etats-Unis.

On doit l'invention des mots-croisés à l'Anglais **Arthur Wynne**. Il eut en effet l'idée d'intégrer à la grille des cases noires, une innovation de taille qui allait permettre la dissymétrie des lignes et des colonnes et la multiplication à l'infini des combinaisons de mots.

L'idée fut reprise dix ans plus tard par l'anglais **Morley Adams** qui publia la première grille britannique dans le Sunday Express, le 2 novembre 1924. Ce jeu apparut à la même époque en France, **le 9 novembre 1924**, dans l'hebdomadaire Dimanche-Illustré, sous le nom de «Mosaïque mystérieuse». Le jeu fut ensuite rebaptisé «Problème de mots croisés». Dès 1925, le Gaulois puis l'Excelsior publièrent de nouvelles grilles.

décembre, jour de la renaissance du soleil. Les Romains décoraient leur foyer de branches de sapin, du 17 au 24 décembre, pour fêter Saturne. Au Moyen-Age, les chrétiens, durant l'Avent, célébraient des scènes appelées «Mystères» dont celle du Paradis, le sapin symbolisant alors l'arbre du royaume éternel. C'est à la Renaissance que les fidèles commencent à faire rentrer le sapin dans les maisons pour le 24 décembre et, à la Réforme, les protestants refusant de représenter la Nativité par une crèche comme les catholiques vont développer la tradition du sapin de Noël.

Selon la tradition, le sapin ne doit être érigé que la veille de la Nativité, soit le 24 décembre et dégarni 12 nuits après l'Epiphanie (6 janvier).

Du 1^{er} au 21 décembre, les jours diminuent de 18 minutes et du 21 au 31 décembre, ils augmentent de 5 minutes. Le 21 décembre à 18h12, commencement de l'hiver et entrée du Soleil dans le **Capricorne** (22 déc.-27 janvier). Les natifs du Capricorne sont calmes et réfléchis dans leur méthode et leurs actions, Ce sont de bons organisateurs, car ils sont philosophes et aiment raisonner les problèmes tout seuls. La crainte du ridicule les arrête parfois dans l'explication de leurs idées et de leurs vues, ce qui les rend secrets.

Ils ont aussi parfois tendance à noircir certains projets qu'ils jugent trop difficiles, ce qui les fait se détourner du monde et rechercher

la solitude. Ils ont besoin, au début de leur vie, d'encouragements pour gagner confiance en eux et développer leurs qualités de bonne humeur et d'esprit.

Les Capricornes qui sont intellectuels, mais n'acceptent pas le côté pratique de la vie s'exposent à devenir moroses et à s'adonner à une dissipation sans borne.



Le dicton du mois

Décembre trop beau,
été dans l'eau

Un petit noir pour se réveiller !

«J'ai besoin d'un café pour me réveiller» c'est peut-être râpé ! En effet, selon le chercheur en neurosciences Steven Muller, il vaudrait mieux attendre une heure ou deux avant d'avaler votre «p'tit noir» rapporte l'hebdomadaire «Echo Magazine» du 21 novembre.

Au saut du lit, la caféine est peu efficace. Le meilleur moment pour profiter de ses effets serait entre 9h30 et 11h30, en raison du principe selon lequel un médicament ne produit pas le même effet suivant l'heure à laquelle on le prend. Le corps produisant naturellement une hormone stimulante entre 8h et 9h, mieux vaut alors attendre que celle-ci retombe pour boire un café noir bien serré.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré. Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir ! Une partie sera remise à une action humanitaire.

Chacun reçoit du courrier oblitéré. Après lecture, merci de ne plus jeter aux papiers les timbres du courrier reçu et de les garder pour Evelyne.

Suite à nos annonces, des lecteurs et lectrices ont déjà répondu à cet appel. Merci de votre geste sympathique et facile à réaliser et à poursuivre.

Contact

Evelyne, T 079 277 90 69

Les ancêtres des mots croisés sont les mots carrés. Il s'agit de grilles dépourvues de cases noires et comptant autant de lignes que de colonnes dans lesquelles les mots donnent

lieu à une seule liste de définitions. En effet, les mots placés dans les lignes successives se retrouvent aussi dans les colonnes successives.



Autorisations de construire

Du 9.11 au 6.12.2013

Commune de Vernier
réaménagement voirie
et création trottoir
ch. de la Muraille

Stop Surdensification

Suite à l'aboutissement du référendum de septembre dernier concernant la loi L 1 35-10965 modifiant la loi générale sur les zones de développement (LGZD), le comité «Stop Surdensification» prépare depuis un mois la campagne de votation du 9 février prochain.

Celle-ci s'annonce difficile car les milieux immobiliers qui veulent densifier à tout va ont des moyens financiers importants et sont soutenus par une majorité de partis au Grand Conseil, c'est pourquoi il faut à nouveau une forte mobilisation citoyenne pour que le mouvement important qu'il y a eu lors du référendum puisse se poursuivre contre la nouvelle loi. Pour rappel, une cinquantaine d'associations de quartier comme la nôtre se mobilisent contre cette loi.

Actuellement le comité est à la recherche d'au moins 400 prises de positions individuelles qui permettront d'obtenir de l'affichage gratuit sur les lieux de vote et permettront également d'apparaître dans la brochure envoyée avec le matériel de vote (50 signatures permettent une prise de position). Pour l'instant il y a environ 200 prises de positions individuelles déjà signées. On devrait donc pouvoir arriver aux 400 d'ici le 16 décembre 2013.

Autre élément, le coût de la campagne, celle-ci est estimée de 80 à 100'000 francs.

Suite colonne page suivante

ADMINISTRATION COMMUNALE FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Les services et chantiers de l'administration municipales seront fermés durant les fêtes de Noël et de fin d'années,

**du vendredi 20 décembre 2013 à 17h
au jeudi 2 janvier 2014 à 9h**

Service de l'état civil

Durant cette période de fermeture, pour les questions de **décès et/ou inhumations**, prendre contact avec les pompes funèbres de votre choix. Pour bénéficier de la gratuité des obsèques, prendre contact avec les Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève. Pour les naissances à domicile un délai de trois jours ouvrables vous est accordé pour déclarer l'événement à l'état civil.

En cas d'urgence uniquement, Vous avez la possibilité de contacter notre permanence **du lundi au vendredi de 9h à 16h (sauf les jours de fête) au 079 558 99 00.**

Levée des ordures ménagères

Levées normales des ordures ménagères, **sauf celle du 25 décembre 2013 (Noël) et 1^{er} janvier 2014 supprimées.** En cas de problèmes, s'adressez à Transvoirie au 022 306 15 150. **Prochains ramassages des objets encombrants (sauf métalliques): mardi 17 décembre 2013 et mardi 7 janvier 2014 dès 6 heures.**

Police municipale

Durant les fêtes les agents de la police municipale patrouilleront les jours ouvrables de 7h à 20h. **Une permanence téléphonique sera assurée aux mêmes horaires, au 022 306.06.55**
Réouverture au public: 6 janvier 2014

Urgence

Poste de police de Blandonnet 022 427 93 01 ou 117

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 12 novembre 2013

Présidée par M. Xavier Chillier (Verts) qui donne, lors des communications du Bureau, lecture de la lettre du Conseil d'Etat rappelant quelques règles concernant l'obligation de bienséance, de tenue et de respect des conseillers municipaux lors des séances. Il communique également la démission de conseiller municipal, pour le 31 décembre, de Mme Maria Pilar Frieder et MM. Marc Frieder et Olivier Brouty, du Mouvement des citoyens genevois.

Dans les communications du Bureau sont évoqués également la place au Bureau de M. Ruffieux, conseiller indépendant, un courrier du Vernier FC demandant une aide pour l'engagement de personnes rétribuées, les bénévoles prêts à s'investir devenant rares.

Le Conseil administratif informe le législatif que le gérant de la buvette des tennis de Vernier a résilié son contrat de gérance.

Le point concernant l'élection d'un-e vice secrétaire au Bureau du Conseil municipal ne reçoit, comme dans les dernières séances, aucune réponse, le groupe MCG restant ferme sur sa position.

Pour la suite de l'ordre du jour la délibération concernant les jetons de présence des conseillers municipaux pour l'année 2014 est acceptée par 23 oui contre 9 non (MCG) et une abstention (Indépendant).

Le projet de budget de fonctionnement 2014 est approuvé, par 23 oui contre 10 non, pour **un montant CHF 105'181'009.- aux dépenses et de CHF 105'244'220.- aux recettes, le «boni» présumé**

s'élevant à CHF 63'211.-. Le taux des centimes additionnels est fixé à 50 centimes et les centimes additionnels en supplément à l'impôt sur les chiens à 50.

L'ouverture d'un crédit d'étude pour la réalisation d'un concours en vue de la réalisation du Centre culturel de Châtelaine sur le secteur A - La Concorde - d'un montant de CHF 690'000.-, comprenant une subvention maximale de CHF 5'000.- afin de favoriser le processus participatif est accepté par 23 oui et 9 abstentions.

Acceptation, à l'unanimité et 1 abstention, du crédit de CHF 210'000.- pour l'installation d'un silo à sel pour la viabilité hivernale (près de 50 km de réseau).

Par 20 oui, 9 non et 4 abstentions acceptation de l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 259'200.- destiné au cofinancement de l'étude de l'avant-projet d'assainissement du passage inférieur du chemin J.-Philibert-de-Sauvage.

La motion déposée par Mmes Roch et Frieder et MM. Renaud et Sotomaor /MCG) et M. Ruffieux (Indépendant) et envoyée à la Commission sociale, jeunesse et petite enfance, invitant le Conseil administratif à présenter une enquête sur les besoins des associations existantes et potentielles et présenter, dans la même enquête, l'offre existante dans le soutien aux associations, revient en plénière où elle est acceptée à l'unanimité.

Prise en considération et envoi à la Commission des bâtiments de la délibération pour un crédit en vue de l'acquisition de machines de décapage sans produit pour les concierges des écoles.

Acceptation, par 26 oui et 4 non, de la motion du groupe socialiste invitant le Conseil administratif à entamer les démarches avec l'Union des associations patronales genevoise, la Communauté genevoise d'action syndicale pour la reprise des clauses de responsabilité solidaire et ainsi que du fonds social et faire introduire les mêmes clauses dans les marchés des fondations immobilières communales, comme dans les contrats avec les régies respectives.

Par 30 oui et 2 abstentions, acceptation de la résolution du Groupe socialiste demandant au Grand Conseil et au Conseil d'Etat de modifier la législation actuelle pour faciliter le changement d'affectation de bureaux en logements lorsque la situation de l'immeuble ou du quartier le permet, en demandant au Conseil administratif de transmettre la présente résolution au Grand Conseil et au Conseil d'Etat.

La prochaine séance du Conseil municipal est fixée au mardi 17 décembre, soit après la distribution de notre dernier bulletin de l'année. Nous ne pourrions, malheureusement vous présenter de compte rendu de cette séance. Merci de contacter vos médias habituels.

DÉMOGRAPHIE

Population

L'augmentation de la population de la Commune de Vernier se poursuit de manière continue. Ainsi à fin novembre 2013, on dénombrait 34'835 habitants (34'685 à fin octobre soit une augmentation de 150 personnes) dont 18'870 de nationalité suisse et 15'965 ressortissants étrangers.

A fin octobre 2013 la Commune comptait 1'045 chômeurs contre 1'032 à fin septembre, soit une augmentation de 13.

Décès annoncés du 2 novembre au 30 novembre

Castaldi, Aniello, 1939, av. du Lignon 77
Cervoni, Domenico, 1920, av. du Lignon 53
Da Costa Sales Maurice née da Costa Sales, Ana Paula, 1972, av. du Lignon 3
Favre René Eugène, 1922, rue du Village 140a
Fritschi, Rémy, 1955, av. du Lignon 46
Hassan, Ahmed, 1946, ch. Mouille-Galand 2c
Humbert, Alain Rouben, 1943, av. des Libellules 12
Monnay née Bähler Mariette Ida, 1923, rte d'Aire 141

Unanimité également pour désigner M. Daniel Noël (MCG) au Comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets en remplacement de Mme Maria Pilar Frieder, démissionnaire.

Accès à la salle des fêtes du Lignon

En réponse à la question écrite de Mme Mattenberger (PLR) relative à l'accès particulièrement désastreux de cette salle en cas de mauvais temps, pluie notamment, le Conseil administratif précise que le montant de devis de remise en état s'élève à CHF 75'000.- et a été portée au budget 2014, budget assez serré et donc la priorité de ces travaux n'a pas été retenue. Cependant le Service de la voirie se propose de faire le nécessaire pour combler les irrégularités du terrain, évitant ainsi la formation de flaques d'eau et à la remise en état des pavés alentours.

Pisci, Dario, 1962, rte de Montfleury 50
Rubio née Ocio Paula-Vicenta, 1940, av. du Lignon 78

† Abbé Francis MORET

Le 20 novembre est décédé dans sa 93^e année et après sa 66^e année de sacerdoce, l'abbé Francis Moret. Il a été vicaire à Saint-Joseph, puis curé de Thônex de 1963 à 1971, puis vicaire de 1971 à 1976, il continue sa mission de vicaire à Saint-François de 1976 à 1978, pour reprendre, en 1978, la responsabilité de la Paroisse du Grand-Saconnex qu'il gardera jusqu'à sa retraite en 1994.

A la retraite, il occupera un appartement dans un immeuble, appartenant à la Paroisse Ste-Marie du Peuple, à l'avenue Henri-Golay qu'il quittera, pour raisons de santé pour l'EMS La Terrassière. A la retraite, il continuera d'exercer un ministère d'auxiliaire dans l'unité pastorale «Boucle du Rhône» constituée des paroisses de Châtelaine, Balexert, Vernier et le Lignon. Il deviendra également en 1995 le conseiller spirituel du Mouvement chrétien des retraités (Vie montante) du canton de Genève.

Actuellement il y a eu pour CHF 15'000.- de dons et cela est bien insuffisant. Le comité de l'AIALI a décidé de soutenir la campagne par un don de CHF 1'000.- (nos finances ne nous permettent pas un soutien plus important). Le comité «Stop Surdensification» fait donc appel à votre soutien financier, même minime (les petits ruisseaux font les grandes rivières). Vous pouvez verser vos dons sur le compte :

Association Stop Surdensification
Chemin Dupuy 20 b
1231 Conches
Compte 12-104134-9

Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'avancée de la campagne notamment par l'intermédiaire de notre site internet : www.aiali.ch et celui de l'association Pic-Vert Assprop GE : www.assprop.ch

Un grand merci pour votre soutien.

Alain Gaumann

Une centenaire nous a quittés

Au moment de mettre sous presse, la rédaction a appris avec tristesse le décès le 6 décembre à l'EMS La Châtelaine de **Madame Laure Panchaud**. Née à Vuillerens (VD) en septembre 1912, ses amis, ses connaissances, ainsi que les autorités cantonales et communales avaient eu le plaisir de marquer, le 4 septembre 2012, le centième anniversaire de sa naissance et apporter félicitations et vœux à la double jubilaire (voir Echo n° 8 2012).

Service des pompes funèbres

Ouvert 7 jours sur 7
Permanence téléphonique
24 heures sur 24

Tél. 022 418 60 00

Avenue de la Concorde 20
1203 Genève



VILLE DE
GENÈVE

Société coopérative du congélateur

Aïre-Grandchamps

Des cases à louer de 100 litres, 150 litres et 200 litres sont encore disponibles.

Location annuelle

dès CHF 65.-

En cas d'intérêt, veuillez contacter, de préférence le soir, Madame Chantal Gitz, au Numéro 022 796 72 30

Les correspondants de nuit

Dispositif étendu en 2014

Le quotidien « Le Courrier » consacrait en page 5 de son édition du 22 novembre un article sur le projet pilote que la Commune de Vernier avait lancé en mars 2011, projet prévoyant la mise en place de médiateurs chargés de lutter contre les incivilités et les conflits de voisinage, 7 jours sur 7 de 18h à 2h, dans les quartiers de Balexert, Châtelaine et Les Avanchets, afin d'améliorer la tranquillité publique.

Suite au constat positif d'un audit indépendant, les Autorités vernioloises ont décidé de pérenniser cette expérience. Après l'acceptation du budget 2014 en novembre dans lequel les effectifs des correspondants de nuit passent de 5 à 10 postes à 80%, la Commune va étendre ce dispositif aux Libellules, au Lignon et au nouveau quartier Gordon-Bennett.

Ces médiateurs peuvent intervenir sur appel (téléphone N° 0800 12.19.20), mais sont également actifs en sillonnant, en binôme, les quartiers à pied pour aller à la rencontre de la population.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU LIGNON

Changement de présidente

Lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association qui s'est tenue le lundi 11 novembre dans la salle des Restaurants scolaires, la présidente, **Mme Gisèle ZANONE**, a confirmé sa décision de passer la main et de quitter la présidence. En effet, très occupée, elle désire avec les années qui passent avoir plus de temps pour elle et pouvoir se consacrer à autre chose.

Locataire en mai 1966 au Lignon, elle a immédiatement été séduite par la vue, la proximité du Rhône et de la campagne et la verdure environnante, malgré l'entourage encore en chantier (Un vrai coup de foudre!). A son arrivée tout était à faire, pratiquement rien n'existait: commerces, aménagements extérieurs - on marchait sur des planches, se souvient-elle. Il fallait donc faire quelque chose et Gisèle Zanone commença alors à s'investir, bénévolement pour ce nouveau quartier habité par beaucoup de jeunes couples (comme elle). Elle est à l'origine de la création d'un groupe d'accueil pour les nouveaux arrivants à qui il était remis une brochure contenant des renseignements utiles et une rose. On la retrouve aussi à la base de la création d'une boutique de seconde main de vêtements pour enfants et dans un autre domaine, plus culturel, la mise sur pied, en collaboration avec M. Max Heinzlmann, d'une troupe de théâtre. Actuellement elle est encore engagée au comité de la ludothèque du Lignon.

Ainsi pendant 9 ans, succédant à M. Rouvière; elle a dirigé avec zèle, ténacité, compétence et empathie, la barre de l'Association, créée en janvier 1977. Un grand merci et reconnaissance à Gisèle Zanone pour son engagement sans relâche au service des locataires de ce grand ensemble immobilier.

Pour lui succéder, l'assemblée a porté dans le fauteuil présidentiel, **Mme Ruth Righenzi-Eggenberger**, domiciliée à l'avenue du Lignon 49 depuis 1970, dès la fin des travaux de l'immeuble ce qui lui a permis; comme la présidente sortante, de connaître les problèmes de vivre dans un environnement en chantier: Relevons encore que Mme Righenzi a été conseillère municipale à Vernier, de 1999 à 2008, sur les bancs du Parti socialiste.

« Je connais la Cité et la Cité me connaît, je ne suis pas une inconnue » déclare la nouvelle présidente qui souhaite vivement, en ce début de mandat, pour que vive et se développe l'Association des locataires, que chacun fasse un effort pour sortir de sa tour d'ivoire et n'hésite pas à se manifester quand il y a un problème.

La présidente est à votre service au numéro suivant : 079 262 80 66

JOURNÉE « JEUX DE SOCIÉTÉ »

Samedi 14 janvier 2014, au rez inférieur de la salle des fêtes du Lignon (réfectoire des Restaurants scolaires).

De 15h à 19h pour les enfants (Ludothèque du Lignon) avec goûter offert et découverte d'une multitude de jeux

20h à 2h pour les ados et adultes (avec animateurs de JOCA et une centaine de jeux)

Boissons offertes et chacun est invité à participer au buffet canadien



Abandonnons un moment les consoles de jeux, bornes d'arcade, ordinateurs pour retrouver le plaisir des **jeux de société** qui, aujourd'hui sortent des sentiers battus: hasard, adresse, stratégie, bluff, coopération... humour.

Le meilleur moyen de faire connaissance avec les nouveautés sorties ces dernières années c'est de se rendre au Lignon et franchir la porte du réfectoire de la Salle des fêtes et, amateurs, chevronnés ou juste curieux, pour participer à la Journée de jeux organisée avec le soutien du Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon, avec la participation de l'Association JOCA et la Ludothèque du Lignon

La journée jeux du 14 janvier est là pour proposer, aux petits et grands, des jeux et expliquer les règles. Donc nul besoin d'être un expert en jeu de société. Vous pouvez venir seul ou accompagné. Il y aura toujours une place à une table pour vous faire jouer.

L'entrée est libre. Vous pouvez cependant amener un «petit quelque chose» à manger pour le partager avec les autres joueurs.

MARCHÉ ARTISANAL 2013

Après le succès obtenu par la première édition du marché artisanal en 2012, tant chez les participants que dans le public, Mme Verena Hunziker, initiatrice du projet, a, avec le soutien du Contrat de quartier Aïre-Le Lignon,



remis sur pied une nouvelle édition qui s'est déroulée, à nouveau, avec succès, **du 11 au 16 novembre** au Centre commercial du Lignon

Au cours de la brève et sympathique cérémonie d'ouverture officielle le lundi 11 novembre en fin d'après-midi, Mme Christiane Schaller, du Contrat de quartier, remplaçant le coordinateur absent ce jour, a tenu à remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de ce projet: l'agence Wincasa et les commerçants du Centre, pour la mise à disposition des emplacements nécessaires, le Comité central du Lignon pour l'autorisation d'occupation gratuite de places de stationnement; les services de la Commune pour le soutien logistique. Il appartenait ensuite à Mme Verena Hunziker de présenter, en quelques mots, son projet et remercier les artisan-e-s présents à cette manifestation et c'est le Conseiller administratif de Vernier, Yvan Rochat, Président du Contrat de quartier Aïre-Le Lignon qui a apporté le message des Autorités et félicité tous ceux qui s'engagent pour animer le quartier, en invitant ensuite chacun à se retrouver autour du verre de l'amitié.

RÉSEAU D'ÉCHANGE VERNIER (REVE)

Une association (le REVE) a été créée, en mai dernier, pour animer un réseau d'échange de biens et de services dans le quartier d'Aïre-Le Lignon. Un petit comité, se réunit régulièrement. Un site internet a été ouvert où il est possible d'y déposer des annonces et bien entendu de les consulter.

Un réseau d'échange visant à sortir du système monétaire pour dynamiser les contacts entre voisins, en faisant le possible pour se passer de toute aide financière.

Le REVE a organisé quelques activités. A l'heure actuelle, une vingtaines de membres ont adhéré au réseau, ce qui reste insuffisant pour atteindre

une taille critique permettant d'intéressants échanges. **Les permanences (dernier vendredi du mois)** n'ont pas, jusqu'à présent, rencontré le succès escompté, mais un marché des voisins, organisé à Aïre à la fin août a été beaucoup apprécié par la trentaine de personnes qui y a participé.

Enfin, quelques cours à destination des membres, dont un cours sur le bouturage, auront lieu au printemps prochain. Le marché des voisins sera reconduit et un vide-grenier, demandé par plusieurs membres, est à l'étude à Aïre.

N'hésitez pas à consulter le site Internet: www.associationreve.ch

PROJET « LES VILLAS CAMPANULES »

Un habitant du Lignon champion 2013

Le numéro 700 du 18 novembre 2013 de l'hebdomadaire « Tout l'immobilier » consacre un important article sur la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif qui lance un projet pilote « échange de villas contre parcelles en zone de développement » et qui se fait également promoteur et constructeur avec la réalisation de quatre villas mitoyennes - actuellement en cours de construction - « Les villas Campanules » dans le chemin du même nom à Aïre.

Ce projet est le fruit d'un concours lancé en avril 2012 et le lauréat est le bureau d'architectes Ris & Chablot et rappelons que lors de sa séance du 5 mars 2013, le Conseil municipal de Vernier avait voté, à l'unanimité, un préavis favorable à la dérogation du rapport de surface pour cette parcelle, avec relogement des locataires, dans la Commune, dans une habitation adaptée à leurs possibilités financières, sans démarche d'expulsion.

Conflits de voisinage

«J'ai des tensions avec mes voisin-e-s, on ne se parle plus.» **Faites appel à la médiation de quartier!**

Plusieurs médiateurs/trices, formés par les soins de la Commune de Vernier, sont disponibles gratuitement pour rétablir la communication. Avec leur intervention vous parviendrez à un accord gagnant-gagnant, respectant les intérêts de chacun.

Prenez contact au 076 269 34 39 mardi et jeudi de 17h à 19h30 ou laissez un message sur le répondeur.

Une permanence d'information pour Aïre et Le Lignon se tient le 3e lundi du mois, de 18h à 19h au local du contrat de quartier, dans l'ancien local de la police municipale sis à l'angle sud du centre commercial du Lignon.

Les Joyeux dimanches

Pour tous ceux qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple de manière conviviale:

Le Réseau Solidarité Aïre-Le Lignon et tous les bénévoles des Joyeux dimanches, vous souhaitent de bonnes fêtes et donnent rendez-vous à celles et ceux qui aimeraient passer un moment en bonne compagnie et partager un repas simple de manière conviviale

prochains rendez-vous

Dimanche 12 janvier à 12h15

Dimanche 9 février à 12h15

Au Centre de quartier du Lignon (sous l'église catholique)

Participation de CHF 7.- minimum par personne Le vin est en supplément.

Inscription

Jusqu'au vendredi précédent, 12h au 022 796 62 79 (M. Hatt) Attention, nombre de places limité.

À
votre
bon
droit

Yves
Magnin
Avocat



Ressortissante étrangère, hors communauté européenne, Mme X s'est mariée en 2009 avec un citoyen suisse. Elle a divorcé en 2013 en raison de la violence de son mari. L'Office cantonal de la population entend refuser de lui prolonger son autorisation de séjour, ce qui inquiète Mme X qui estime être pleinement intégrée dans notre pays.

Après dissolution de la famille, le droit du conjoint à l'octroi d'une autorisation de séjour ou sa prolongation subsiste si l'union conjugale a effectivement duré au moins trois ans et l'intégration est réussie.

A défaut, ce droit ne subsiste que si la poursuite du séjour en Suisse s'impose pour des raisons personnelles majeures, soit notamment lorsque le conjoint est victime de violences conjugales, que la réintégration sociale dans son pays semble fortement compromise ou que son conjoint décède.

Il appartient à Mme X d'établir que la violence conjugale, physique ou psychique, ne lui permettait pas la poursuite de l'union conjugale, au risque de la perturber gravement. Même si ces éléments ne doivent pas forcément être cumulés, il importe également que Mme X démontre qu'en cas de retour dans son pays d'origine, les conditions de sa réintégration sociale, au regard de sa situation personnelle, professionnelle et familiale, seraient gravement compromises.

Ces démonstrations sont toutefois toujours délicates et relèvent du pouvoir d'appréciation des juridictions.

CYCLE D'ORIENTATION DU RENARD

« Il y a urgence ! »

...Titrait notre bulletin N° 5 du mois d'octobre 2013 et dans la « Tribune de Genève » du 14 novembre dernier paraissait un article relevant que les infrastructures pour la formation sont très onéreuses et que c'est même le secteur, après la mobilité, qui mange la plus grosse part du gâteau financier. Mais il y a aussi des sacrifiés tel le Cycle d'orientation du Renard qui tombe en ruine,

L'article relève que malgré les protestations des enseignants, des élèves, de

l'Association des parents, des Autorités de Vernier, auxquelles notre Association avait également adressé un courrier pour relever l'état déplorable du bâtiment, le projet de démolition-reconstruction, estimé à ce jour à CHF 71 millions n'est pas agendé avant 2019, mais que, selon Mme Michèle Kunzler, le plan d'investissement a réservé de l'argent (200 millions) pour maintenir l'existant, c'est-à-dire rénover au fur et à mesure. Rappel aux décideurs : au C.O. du Renard il y a urgence !

LES AIGLES AU CENTRE

Le Centre commercial reçoit Genève Servette Hockey Club

Le samedi 30 novembre, en fin de matinée et début d'après-midi, grande effervescence dans le hall central du Centre commercial du Lignon où de nombreux amateurs, spécialement des jeunes, de hockey sur glace en général et plus particulièrement les fans du Servette Genève Hockey Club (fondé en 1905), avaient l'occasion, grâce à l'initiative des commerçants du Lignon et de la Pharmacie du Lignon en particulier et au partenariat liant le Servette à la marque de produits pour le sport « Perskindol » de rencontrer quelques joueurs vedettes du Club pour des dédicaces et des photos, ainsi que de minis matches avec son joueurs préféré.

Etait également présente pour le plus grand plaisir du public la mascotte du Club « Sherkan », un pygargue à tête blanche, né en 1999, bien connu des supporters, sans oublier la gracieuse et charmante présence de membre de la troupe de Pom Pom Girl « Geneva Wild Eagles



Cheerleader », créée en 2001 pour mettre l'ambiance à la patinoire et encourager l'équipe.

Animation fort sympathique au Centre commercial avec un très grand bravo aux initiateurs.



VERNIER AU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Suite aux élections cantonales du 6 octobre dernier, la Commune de Vernier (plus de 34'000 habitants - 2^e commune du Canton) sera représentée par 5 députés au Grand Conseil genevois:

MM. Frédéric Hohl et Pierre Ronget

(PLR Les Libéraux –Radicaux)

MM. Thierry Cerutti et Philippe Joye

(Mouvement des citoyens genevois)

Mme Chistina Meissner (UDC Genève)

Au Conseil d'Etat lors de l'élection du 10 novembre, le Conseiller d'Etat Antonio Hodgers

(Les Verts) brillamment élu est également un habitant de la Commune de Vernier.

Ainsi notre Commune, en plus de ses cinq députés aura aussi une voix à faire entendre (du moins nous l'espérons) au sein de l'exécutif cantonal.

La rédaction adresse ses félicitations aux nouveaux élus et forme les meilleurs vœux pour la réussite de leur mandat.

ROULER DE JOUR AVEC LES FEUX ALLUMÉS

La loi sur la circulation routière va subir, dès l'an prochain, d'importants changements. En effet, toute une batterie de mesures prévues dans le cadre de « Via Sicura » seront mises en place jusqu'en 2015.

Parmi elles, l'obligation de rouler constamment avec les feux dès le 1^{er} janvier 2014.

Ainsi tous les véhicules équipés de feux s'enclenchant automatiquement répondent déjà à cette obligation. Chaque nouveau véhicule est systématiquement équipé de feux de jour automatiques. Pour les véhicules plus anciens, les feux de croisement font office de feux diurnes, mais il est toujours possible d'équiper par la suite une voiture de feux diurnes spécifiques, s'enclenchant automatiquement au démarrage.

Les feux de jour permettent une meilleure perception frontale des véhicules. Cet avantage se remarque particulièrement pour les véhicules se confondant par leur couleur avec l'entourage ou lorsque l'on regarde dans une autre direction (cause majeure des accidents due à l'inattention). Les motos qui roulent les feux enclenchés ne sont pas moins visibles pour autant. Les piétons et les cyclistes peuvent mieux évaluer la distance et la vitesse d'un véhicule qui s'approche. Le risque d'un accident est ainsi diminué.

QUE FAIT LA POLICE ?

Alors que l'entame de l'automne était favorable, le mois d'octobre connaît une forte augmentation des cambriolages. Le volume est largement le plus élevé de l'année, bien qu'il reste inférieur à celui des mois d'octobre des années précédentes.

L'envolée des cambriolages du mois d'octobre est provoquée par une augmentation générale des cambriolages : tous les types de cible accusent une hausse des vols par effraction et par introduction clandestine.

Entre le mois de septembre et le mois d'octobre 2013, les reprises les plus fortes concernent les commerces (+69%) et les villas (+55%). Les appartements ne sont pas épargnés avec une hausse de 45%.

Depuis le passage à l'heure d'hiver, la nuit tombe plus tôt, les cambriolages dits du « crépuscule » redeviennent d'actualité. Les auteurs profitent de l'obscurité pour détecter la présence des occupants (lumière).

Veillez à ce que votre logis paraisse occupé. Évitez que votre absence puisse être trop facilement repérable en laissant une lumière allumée, notamment en fin de journée. Vous pouvez très facilement équiper une ou plusieurs de vos lampes d'un programmateur de prise électrique.

Si vous sortez le soir, veillez à ce que votre logement paraisse occupé. Évitez que votre absence puisse être trop facilement repérable en laissant une lumière allumée.

Initiative populaire communale

Parution dans la Feuille d'avis officielle du 29 novembre 2013 de l'arrêté du Conseil d'Etat constatant l'aboutissement avec 2'276 signatures validées de l'initiative contre le blocage de la circulation route de Vernier, à l'entrée du village, lancée par le Mouvement des citoyens genevois.

La Revue du P'tit Music'Hohl 2014

Pour bien commencer l'année, faites provision de bonne humeur, en allant applaudir la 22^e édition de la Revue du P'tit Music'Hohl. Les auteurs de ce spectacle satyrique sur la vie genevoise, ont su lui insuffler un ton féroce et caustique qui s'inscrit sans nul doute dans la tradition des revues dont les genevois raffolent. Musicale, drôle, emmenée bref l'actualité 2013 passée à la moulinette!

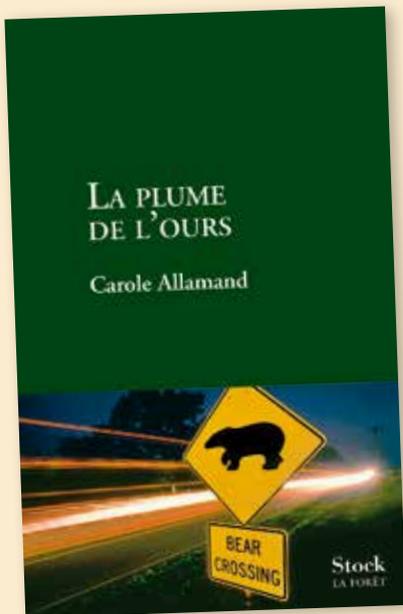
Du 31 janvier au 22 mars au P'tit Music'Hohl (54 av. Louis-Casaï, Genève/Cointrin)

Petites annonces

Votre petite annonce ici. CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch

un livre, un écho

La plume de l'ours
De Carole Allamand
Éditions Stock • 2013
collection « La Forêt ».
• 420 pages ISBN :
978-223407-333-3.



«Depuis cinquante ans, le cas de Camille Duval préoccupe les spécialistes de la littérature. Pourquoi l'écrivain suisse à succès s'est-il exilé en Amérique après la mort étrange de sa femme et une sinistre affaire de censure? Que s'est-il passé pour qu'il revienne sur le devant de la scène après douze ans de silence, renouvelle radicalement son style, et devienne le génie qui bouleversera à jamais le genre romanesque? Lorsqu'elle entame ses recherches, Carole Courvoisier est loin de se douter qu'elle se lance dans la quête la plus folle de l'histoire des études littéraires.

Au fil de témoignages troublants et de théories scandaleuses, l'héroïne de ce polar biographique, accompagnée par Jasper Felder, un jeune vétéran de la guerre d'Irak, est embarquée dans un «road movie» à travers une Amérique insolite et sauvage, de Manhattan

Suite colonne page suivante

ENSEMBLE COUPE GORDON-BENNETT

Un nouveau quartier à nos portes

Le samedi 25 mai 2013, les Autorités de la Commune de Vernier, conjointement avec l'Assurance SUVA, l'entreprise IMPLÉNIA et la Sté Privée de Gérance, accueilleraient officiellement les nouveaux habitants du quartier Gordon-Bennett. A cette occasion, les sociétés locales étaient invitées à participer à la manifestation afin de faire connaître aux nouveaux habitants et habitantes les activités socioculturelles qu'ils et elles pourront trouver dans leur nouveau lieu de résidence. Le Comité de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon était, bien entendu, présent à cette fête et offrait aux enfants des ballons.

Les conditions atmosphériques épouvantables de cette journée de fête ont quelque peu retenu les participants peu enclins à quitter leur appartement ou de stationner trop longtemps aux divers stands d'information ce qui n'a pas permis aux diverses associations présentes, dont la nôtre, d'établir le contact avec les habitants pour les informer de leurs activités.

Afin de faire mieux connaître notre Association et celle-ci ayant été interpellée par un habitant concernant la transformation de places de parc de zone blanche en zone bleue, le Comité a pensé d'organiser une rencontre informelle avec les habitant-e-s du quartier. Une invitation a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres (277) pour se retrouver le mercredi 13 novembre à 20h au tea-room du quartier.

Le soir de cette séance, 6 membres du comité étaient là pour accueillir les invités, mais même sans film culte ou match de football important dans le programme des chaînes de télévision, **une seule et unique dame a répondu à cette invitation.**

Faut-il parler d'un fiasco? Ou bien tout simplement que notre démarche était un peu prématurée: période mal choisie; à nouveau conditions atmosphériques pas favorable pour sortir; quartier encore trop neuf...

Mais on peut aussi relever que, malgré l'absence des habitants, le dialogue établi avec la personne présente nous a permis de connaître un peu mieux les quelques problèmes du quartier (place de jeux mal située, places de stationnement).

Cette première démarche pourrait être relancée l'année prochaine (en mai ou juin) avec une verrée ou bien trouver une personne habitant le quartier et pouvant faire le relai avec notre Association, lien entre la population du quartier et les Autorités.

Lors de l'inauguration en mai, le Maire de Vernier Yvan RoCHAT rappelait que c'est aux habitant-e-s de faire vivre leur quartier. C'est vrai! Mais l'Association pense aussi que la maxime «l'union fait la force» a toujours son actualité pour essayer de résoudre certains problèmes et reste - bien entendu - à la disposition de chacun.



PARLONS JARDINAGE

Mois de décembre

Pelouse

Tailliez les bordures. Il est encore possible de jeter à la volée des bulbes de printemps puis de les enterrer où ils sont tombés, pour un parterre fleuri dans quelques mois ! Ne piétinez pas une pelouse givrée ou enneigée.

Fenêtres et balcons

Une jardinière colorée en hiver, c'est possible ! Apportez de la couleur à votre balcon grâce aux floraisons hivernales des cyclamens, des bruyères... Les houx panachés apporteront de la gaieté aux compositions.

Il est trop tard pour planter les bulbes à floraison printanière car les oignons n'ont plus le temps, avant les grands froids de s'enraciner (durée 2 mois à une température du sol de 9°)

Plantes d'intérieur

Lorsque approche l'hiver, de nombreuses plantes en pot font le trajet du jardin, du balcon ou de la terrasse vers les pièces intérieures.

Pour elles, comme pour les plantes vertes, il convient de redoubler d'attention. Suivez nos conseils pour maintenir ce petit monde en bonne santé !

Bien souvent aujourd'hui, les plantes sont vendues dans des pots en plastique, moins lourds, fragiles et onéreux que ceux en terre cuite. Pourtant, les récipients en poterie sont nettement préférables. En dehors des critères purement esthétiques leur caractère poreux permet une « respiration » salutaire des racines. N'hésitez donc pas à repoter vos plantes lors de leur achat, d'autant que beaucoup d'entre-elles sont vendues dans un substrat à forte teneur en tourbe qui, s'il facilite le racinement des débuts, s'avère mauvais ensuite. La lumière reste la source de la plupart des problèmes survenant à l'intérieur (voir notre rubrique dans le numéro 7 de novembre 2013) Les plantes souffrent également d'une chaleur excessive. Là aussi, renvoi au numéro de novembre

LA RECETTE DE TANTE LOTTE

Un repas de fête, la dinde de Noël au foie gras et sa crème.

Pour 8 personnes : une belle dinde - 450g de foie gras frais - 200g de chair à saucisse - 2 cubes de bouillon de poule - 100g de cèpes ou morilles - 1 belle échalote - 3 cl d'armagnac - beurre - 20 cl de crème liquide

Emincez l'échalote et faites-la revenir dans un peu de beurre, ajoutez-y les cèpes ou morilles. Laissez cuire pendant 5 à 6 min tout en remuant et retirez du feu.

Dans un robot ménager, ajoutez la chair à saucisse, les cèpes et l'échalote et réservez cette préparation. Coupez 2 belles escalopes de foie gras, mettez-les de côté, puis incorporez le reste du foie gras dans le robot, ajoutez du sel, du poivre et mixez le tout. Votre farce est prête.

Prenez la dinde, avec un couteau entaillez la chair au niveau des 2 blancs afin de pouvoir délicatement décoller la peau. Introduisez, entre la chair et la peau les 2 escalopes de foie gras. Fourrez ensuite la dinde avec la farce.

Préchauffez votre four th.6/7 (200°C). Dans une grande marmite, remplie d'eau à moitié, ajoutez les cubes de bouillon de volaille, portez à ébullition puis mettez-y la dinde à pocher pendant 30 min (ou moins, tout dépend de la taille).



Disposez la dinde dans un plat et ajoutez du sel et du poivre. Ensuite, enfournez-la pendant 1h30 à 2 heures, suivant la taille de la dinde, sans oublier de l'arroser d'armagnac pour que la chair ne se dessèche pas.

Pour la crème : avec une louche, prélevez environ 2 à 3 louches de jus de cuisson dans le plat de la dinde, mettez le jus dans une casserole et faites-le réduire de moitié à feu vif. Laissez chauffer à feu doux, incorporez la crème liquide à l'aide d'un fouet. Coupez les 50 g de foie gras en petits dés, une fois la crème bien chaude, ajoutez-y les dés de foie gras, toujours au fouet.

Laissez cuire 3 à 5 min, retirez du feu et servez avec la dinde.

jusqu'en Alaska où la rencontre d'un grizzly permet finalement de découvrir la vérité."

L'attrait de ce roman tient certainement à l'habileté avec laquelle se superposent au moins trois niveaux de lecture. Tout d'abord le plaisir d'une machinerie intellectuelle enthousiasmante : l'invention de la très crédible biographie de Camille Duval, où la fiction côtoie la réalité, ses rencontres avec Nabokov et Yourcenar par exemple.

Ensuite un portrait hilarant des milieux universitaires, des deux côtés de l'Atlantique. A penser que l'auteur, Carole Allamand, ne partage pas que son prénom avec son héroïne, mais aussi son oeil acerbe et son expérience d'enseignante. Enfin, et ce n'est pas le moindre attrait de ce livre, un hommage à la littérature américaine des grands espaces et de la sauvagerie, de la wilderness - ici précisément une île de l'Alaska où l'écrivain a établi sa dernière demeure et où Carole fera la connaissance d'un sauveteur d'animaux blessés et d'une femelle grizzly aussi affamée de sucrerie que de littérature...

On l'aura compris, ce coup d'essai est un coup de maître : à la fois intelligent, passionnant et amusant, c'est sans hésitation le livre à lire.

Biographie : Née à Genève en 1967, **Carole Allamand** réside depuis 1993 aux États-Unis. Ardente avocate des ours, auteur d'un livre sur Marguerite Yourcenar et de nombreux articles sur des écrivains français et américains, elle enseigne la littérature contemporaine dans une grande université de la côte est. **La plume de l'ours** est son premier roman.

A LA MACAV

Rue du Village 52 – Vernier
Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30
Fermé le dimanche et vacances scolaire

Traditionnel marché de Noël

Jusqu'au 21 décembre

Anna Costa

Du 18 janvier au 8 février

«Paysages et fleurs de notre campagne» • Acryliques

Au Temple du Lignon

Dimanche 26 janvier à 18h

Les femmes compositrices

Un voyage dans la société du XIX^e et XX^e siècle à travers les yeux de la femme

Dimanche 2 mars à 18h

Ensemble Gioacchino

Isabelle de Brossin de Mère, violon
Xenia Marolf, violon
François Raüss, violoncelle
Théodore Siegrist, contrebasse
L'entrée aux Concerts du Lignon est libre, une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et les cachets des musiciens.

Salle des fêtes du Lignon

Samedi 18 janvier de 17 à 22h

Vernier Poésie Urbaine

La Commune de Vernier a initié un concours de poésie autour du thème de la ville, destiné aux habitants-e-s de Vernier et du Canton. Cette première édition de «Vernier Poésie Urbaine» se terminera lors d'une grande fête: remise des prix aux lauréats, lectures et projections en grand format des poèmes, slam, concert et DJ. Entrée libre

Samedi 1er février à 16h30

Robinets et vieilles armoires

Spectacle pour les enfants (dès 5 ans). L'histoire d'une sorcière joyeusement effrayante depuis son placard aux balais
Tarifs: CHF 20.- (Enfants moins de 10 ans: CHF 10.-)

NAILS CORNER

Depuis peu le Centre Commercial du Lignon compte un nouveau commerce venu étoffer l'offre déjà existante.

Nails Corner, onglerie ouverte aux hommes comme aux femmes, conjugue qualité des prestations, confort et élégance dans un cadre moderne et cosy. Depuis ses débuts, Nails Corner a fait le choix de miser sur les produits reconnus de la marque O.P.I. tout en proposant des prix très concurrentiels. Les nombreuses années d'expérience de Laetitia et Sarah, vous garantiront des prestations de grande qualité adaptées à vos envies et à votre style.

De la beauté des mains à la beauté des pieds, du vernis semi-permanent au gel, toutes les prestations proposées sont exécutées par le plus grand soin de leurs mains expertes.

Alors que Sarah se distingue par ses compétences dans le nail art, toutes deux possèdent



une parfaite maîtrise de toutes les techniques. Quel que soit votre choix et vos envies, Nails Corner sera en mesure de vous proposer la prestation qui saura satisfaire vos besoins pour votre plus grand plaisir.

Nails Corner est un revendeur agréé des produits O.P.I.



T 022 796 80 30 | info@nailscorner.ch

OFFRE PROMOTIONNELLE

Pour vous permettre de partager l'univers de Nails Corner avec un(e) amie, nous vous proposons l'offre exceptionnelle suivante: Réservez 2 prestations similaires et profitez d'un rabais de 20% sur chacune des prestations*

*Les deux prestations doivent avoir lieu en même temps et ne peuvent pas être réservées le lundi et le mercredi. **Date limite de validité de l'offre: 21 décembre 2013**

LA RÉDACTION VOUS SOUHAITE



BONNE
ANNÉE

* EIN GUTES NEUES JAHR * FELICE ANNO NUOVO
* HAPPY NEW YEARS * GELUKKIG NIEUWJAAR *
GOTT NYTT ÄR * PROPERO ANO NUEVO

R.M.

24 Décembre 2013

Gratuit et ouvert à tous !

PARTAGEONS NOËL

Apéritif dès 19h

Repas dès 20h

Célébration oecuménique
des familles
18h Église de l'Épiphanie

Contact:

Centre protestant du Lignon
Bus 7, 9, 23 et 51
Renseignements: 078 673 30 34
Bénévoles: 077 435 71 40

Soutien
CCP: 17.659063.9

Pharmacie des
Sens+

Proximité Disponibilité Ecoute Conseil

JUBILE PREMIERE ANNEE

-15% sur les vitamines et fortifiants

contre remise de ce bon jusqu'au 20 décembre 2013

Tél. 022 797 27 37

Coupe Gordon-Bennett Le Lignon

MAURY
transports

Ch. de la Caroline 20
1213 Petit-Lancy
T 022 879 52 52
F 022 879 52 50
info@maurysa.ch

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

VOTRE DENTIER REPARÉ DANS LA JOURNÉE
reparation-dentier.ch



H-R. Vetterli



022 797 26 30



R. Scotolati



**Service
à domicile**

» Adresse
10, ch. du Château-Bloch
1219 Le Lignon
2ème étage

Le spécialiste

de la prothèse
dentaire depuis
30 ans

CAR WASH CENTER



24 h/24

14, route du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER

... ET VOUS, QUE « FÊTES » VOUS POUR NOËL

Emballage
cadeaux

Service gratuit
dès le 14 décembre
au rez supérieur

Photo souvenir

avec le Père Noël
Du mercredi 18
au mardi 24 décembre

Nocturnes :

Lundi 23 décembre jusqu'à 22 h
(fermeture des portes 21 h 30)
Parking gratuit dès 18 h

Parking

90 minutes gratuit

Un très beau
Cadeau de Noël

Offert par tous les commerçants
du centre le 20 décembre 2013

MIGROS et + de 50 commerces
🏠 Parking gratuit 90 minutes - 430 places



σtpg

6, 10, et 19, arrêt Guye
7 arrêt Contrat Social
11, place des Charmilles

PLANETE
Charmilles
centre commercial
www.planete-charmilles.ch